

CHECKLIST

avant le dépôt d'une requête sur le site www.sacad.ch

Vérifier les délais

La requête doit être déposée au minimum 3 mois avant la réalisation du projet / avant le départ.

Avoir une lettre de recommandation

Une lettre de recommandation d'un supérieur hiérarchique, en principe d'un-e professeur-e de l'Université de Genève, rédigée sur le papier à lettre officiel de l'UNIGE.

Présenter un budget détaillé

La somme demandée à la SACAD doit être justifiée par rapport aux lignes du budget détaillé.

La SACAD encourage le co-financement

La requête doit justifier d'autres demandes de financement réalisées en parallèle auprès de votre département / section, ainsi qu'auprès d'autres organismes de soutien.

La SACAD encourage les projets d'excellence

La requête doit présenter un projet (et non une situation personnelle), qui s'inscrit dans le rayonnement de l'Université de Genève et mettre en avant sa qualité scientifique et les buts recherchés au niveau académique.

La SACAD encourage les projets porteurs

La requête doit présenter un projet qui vise le développement de l'enseignement et de la recherche universitaires et dont un groupe de chercheurs.es, une section et d'autres utilisateurs pourraient également bénéficier.

Organisation d'une manifestation académique

Le colloque ou conférence ou autre événement doit être organisé à Genève.

Participation à une manifestation académique

La requête doit justifier d'une participation orale ou de la présentation d'un poster (avec preuve d'enregistrement) Seuls les frais de déplacements sont évalués (en particulier pas d'entrée en matière sur les frais de bouche, de logement et d'inscription).

Achat d'équipement scientifique

La requête doit justifier d'un appel d'offres détaillé (avec indications de négociations ou rabais).

Publication

La requête doit présenter un budget qui prévoit le produit des ventes de l'ouvrage. Le budget doit comprendre aussi bien les dépenses que les recettes envisagées.

Bourse de fin de thèse

La requête doit justifier de l'avancée de la thèse et de son achèvement dans les 6 mois.

Rappels

- Sont prises en considération, les requêtes émanant de personnes qui exercent une activité de recherche et/ou d'enseignement à l'UNIGE.
- Un délai de 2 ans est imposé entre le dépôt de requêtes par une même personne.

Les requêtes qui ne répondent pas aux conditions requises, sont refusées par l'administration.

Les requêtes enregistrées sont étudiées par des commissions scientifiques qui rapportent au comité de la SACAD.